

TAILLE DE LA FRATRIE D'ORIGINE, NOMBRE SOUHAITÉ D'ENFANTS ET DESCENDANCE FINALE

Arnaud Régnier-Loilier

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) | « Informations sociales »

2012/5 n° 173 | pages 70 à 73

ISSN 0046-9459

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-5-page-70.htm>

Pour citer cet article :

Arnaud Régnier-Loilier, « Taille de la fratrie d'origine, nombre souhaité d'enfants et descendance finale », *Informations sociales* 2012/5 (n° 173), p. 70-73.

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

© Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Focus

Taille de la fratrie d'origine, nombre souhaité d'enfants et descendance finale

Arnaud Régnier-Loilier – démographe

Si la majorité des couples en France souhaitent avoir deux enfants, certains en souhaitent davantage, d'autres moins, voire pas du tout. Les souhaits de fécondité et les comportements dépendent d'un ensemble de facteurs. De manière non exhaustive, on peut citer l'histoire conjugale, la situation matrimoniale, l'attachement à la religion, la nationalité, l'âge de fin d'études, le niveau de diplôme et la situation professionnelle. Un certain nombre de travaux ont également mis en évidence l'existence d'une « hérédité » dans les comportements féconds : plus on est issu d'une famille nombreuse et plus on a soi-même d'enfants, en moyenne (Deville, 1979 ; Desplanques, 1987).

Toutefois, les comportements de fécondité ont évolué au fil du temps. Très variés chez les femmes nées au début du XX^e siècle, ils se sont ensuite fortement homogénéisés autour du modèle de la famille à deux enfants (Daguet, 2002). On peut ainsi se demander si, avec cette homogénéisation des comportements, la taille de la fratrie continue à peser sur les choix de fécondité.

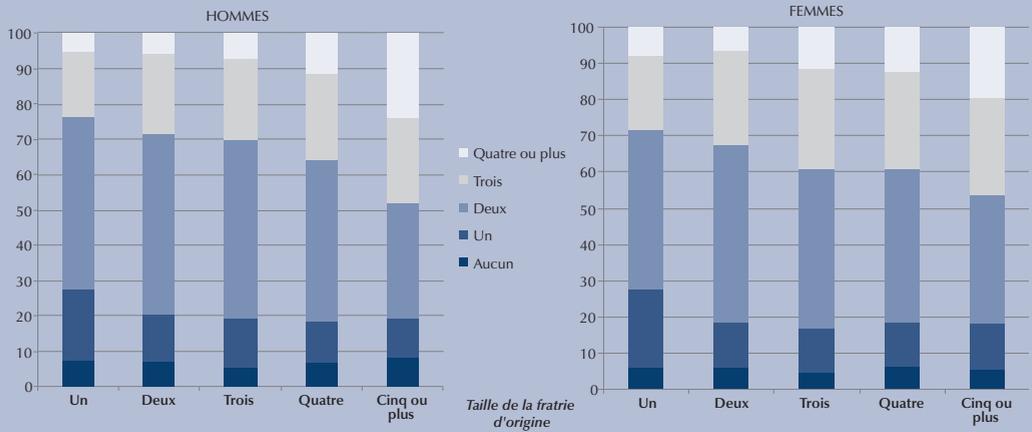
À partir des données de l'enquête « Étude des relations familiales et intergénérationnelles » (Erfi, 2005) (1), nous nous intéressons à l'influence de la taille de la fratrie d'origine à la fois sur le nombre souhaité d'enfants et sur la descendance finale.

La taille de la fratrie d'origine influe sur le nombre souhaité d'enfants

De manière générale, les personnes ne souhaitent pas constituer une descendance comptant autant d'enfants que leur fratrie d'origine, la majorité (62 %) souhaitant moins d'enfants. Si 47 % des personnes ayant un frère ou une sœur, donc issues d'une fratrie de deux enfants, souhaitent autant d'enfants, 67 % de celles issues d'une fratrie de trois en souhaitent moins de trois, et 89 % de celles issues d'une fratrie de quatre enfants en souhaitent moins de quatre. Globalement, les jeunes générations souhaitent ainsi moins d'enfants qu'en ont eus leurs parents, en raison de la montée de l'individualisme, de nouvelles formes de relations de couple, d'aspirations professionnelles différentes, d'une moindre emprise de la religion sur les choix de vie, ou encore d'un meilleur contrôle de la fécondité (Régnier-Loilier, 2006).

Cependant, une corrélation positive apparaît très nettement entre la taille de la fratrie d'origine et le nombre souhaité d'enfants (2), tant chez les femmes que chez les hommes encore en âge d'avoir des enfants. Les personnes n'ayant ni frère ni sœur souhaitent en moyenne 2,2 enfants, contre 2,8 pour celles issues d'une fratrie de cinq enfants ou plus. Plus dans le détail (voir graphique 1), la proportion de personnes souhaitant quatre enfants ou plus croît à mesure que la taille

Graphique 1. Distribution des niveaux d'éducation des enfants



Source : Ined-Insee, *Étude des relations familiales et intergénérationnelles* Erfi-GGS1, 2005.

Lecture : 49 % des hommes issus d'une fratrie d'un enfant (donc fils uniques) souhaitent deux enfants.

Champ : hommes et femmes en âge d'avoir des enfants.

de leur propre fratrie s'élève, au détriment du souhait d'avoir deux enfants : 23 % des femmes et des hommes issus d'une fratrie de cinq enfants ou plus souhaitent au moins quatre enfants, contre 6 % de celles et ceux issus d'une fratrie de deux enfants. En revanche, les souhaits de n'avoir aucun enfant, un seul ou trois apparaissent moins dépendants de la taille de la fratrie, sauf pour les enfants uniques proportionnellement plus nombreux à souhaiter un seul enfant.

Les personnes font souvent référence à leur enfance et à leur expérience « positive » d'avoir vécu au sein d'une fratrie étendue pour justifier leur souhait d'avoir eux-mêmes plus d'enfants que la moyenne (Régnier-Loilier, 2007). Mais, indépendamment de l'appréciation qu'elles portent sur le nombre de frères et sœurs avec qui elles ont partagé leur enfance (certaines déclarent qu'elles auraient préféré avoir moins de frères et sœurs, d'autres autant ou davantage), la corrélation entre la taille de la fratrie d'origine et le nombre souhaité d'enfants demeure (Régnier-Loilier, 2006).

Évolution des souhaits de fécondité à mesure que la famille se constitue

Les souhaits de fécondité évoluent à mesure que la descendance se constitue. En particulier, l'arrivée du premier enfant semble déterminante dans la redéfinition des intentions, les nouveaux parents étant alors confrontés aux réalités de la parentalité et aux changements organisationnels quotidiens qui l'accompagnent : difficultés à vivre pour soi (sorties, activités de loisir), à articuler vie familiale et vie professionnelle, principalement pour les femmes, plus encore lorsqu'elles sont peu épaulées par leur conjoint pour les tâches ménagères (Régnier-Loilier, 2006).

Ainsi, alors que l'on observe une nette corrélation entre le nombre souhaité d'enfants et la fratrie d'origine pour les personnes n'ayant pas encore d'enfants (elles se réfèrent alors à leur expérience en tant qu'enfant pour formuler leur souhait de fécondité), celle-ci devient moins claire chez les parents d'un enfant (le souhait est alors exprimé à la lumière de l'expérience de la parentalité).

Ceci invite à prolonger l'observation en s'intéressant au lien entre le nombre de frères et sœurs et la descendance finale.

Corrélation entre la fratrie d'origine et la descendance finale

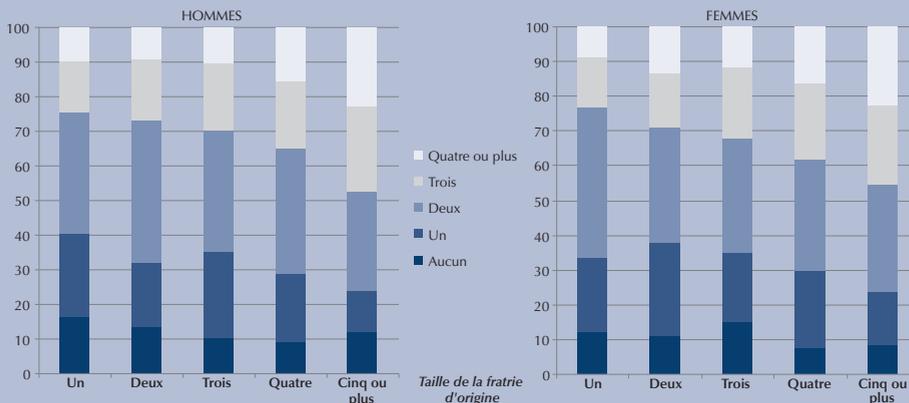
Les femmes et les hommes d'au moins 50 ans ayant un frère ou une sœur ont eu en moyenne 2 enfants, contre 2,6 pour celles et ceux issus d'une fratrie de cinq enfants ou plus. L'influence de la taille de la fratrie d'origine est particulièrement nette concernant la proportion de personnes ayant eu au moins trois enfants (voir graphique 2) : parmi celles issues d'une fratrie de cinq enfants ou plus, 47 % des hommes et 45 % des femmes ont eu trois enfants ou davantage, contre respectivement 27 et 29 % parmi celles n'ayant qu'un frère ou qu'une sœur.

L'infécondité dépend en revanche assez peu de la fratrie d'origine, sauf peut-être chez les hommes où elle semble moins fréquente à mesure que la fratrie d'origine est étendue (16 % pour les hommes sans frère ni sœur, contre 9 % pour ceux en ayant trois).

Les corrélations ici mises en évidence peuvent cependant tenir à un effet de structure : par exemple, la taille de la fratrie d'origine, le milieu social et les comportements féconds ne sont pas indépendants. En neutralisant l'effet de certaines caractéristiques (3), le lien entre la taille de la fratrie d'origine et la probabilité d'avoir eu un troisième enfant demeure significatif, celle-ci étant d'autant plus élevée que l'on a de frères et sœurs. Toutes choses égales par ailleurs, l'infécondité définitive des femmes et des hommes est en revanche indépendante de la taille de la fratrie.

Au-delà du lien observé entre la taille de la fratrie d'une personne et sa descendance finale, il serait intéressant de tenir compte de la taille de la fratrie du conjoint (4). Notamment, si l'un est issu d'une fratrie étendue et l'autre non, on peut se demander si le nombre d'enfants se définit plutôt en fonction de la fratrie de l'homme ou de celle de la femme.

Graphique 2. Descendance finale selon la taille de la fratrie d'origine



Source : Ined-Insee, Erfi-GGS1, 2005.

Lecture : 16 % des hommes n'ayant eu ni frère ni sœur ont eu un enfant.

Champ : hommes et femmes âgés de 50 à 79 ans.

Notes

- 1 – Cf. notre article dans ce numéro, page 128.
- 2 – Celui-ci correspond au nombre d'enfants déjà nés au moment de l'enquête auquel on ajoute le nombre d'enfants souhaité dans l'avenir.
- 3 – Par des modélisations pour les hommes et les femmes qui intègrent l'âge de la personne, sa catégorie socioprofessionnelle, celle de son père, le fait d'avoir ou non vécu en couple. Résultats non présentés ici.
- 4 – Information non disponible dans la plupart des enquêtes.

Bibliographie

- Dagnet F., 2002, *Un siècle de fécondité française. Caractéristiques et évolution de la fécondité de 1901 à 1999*, Insee résultats, Insee, coll. « Société », n° 8.
- Desplanques G., 1987, « Calendrier des familles », *Données sociales*, Insee, p. 477-481.
- Deville J.-C., 1979, « La fécondité serait-elle héréditaire ? », *Économie et statistique*, n° 116, p. 3-11.
- Régnier-Loilier A., 2006, « L'influence de la fratrie d'origine sur le nombre souhaité d'enfants à différents moments de la vie. L'exemple de la France », *Population*, vol. 61, n° 3, p. 193-224 ; 2007, *Avoir des enfants en France. Désirs et réalités*, Ined, coll. « Les cahiers de l'Ined », n° 159.